

**Journée thématique « Accompagner l'insertion professionnelle
des personnes présentant des troubles psychiques »**

28 janvier 2016 - Nantes

Atelier n°2 - Comment communiquer en interne et quel réseau mobiliser ?

Atelier 2 : Comment communiquer en interne et quel réseau mobiliser ?

Animateurs: Anastasia Marion – Handi-Psy Pays de la Loire, Armelle Kieffer – Cap Emploi 49, Linda Fusco - Agefiph

<p>Comment je <u>communique</u> et <u>sensibilise</u> l'équipe de travail en interne sur la situation</p>	<p>Utilisation des outils existants pour les organismes de formation professionnelle continue et les CFA (Agora, action de professionnalisation de la région, professionnalisation des CFA...), utilisation des PPS...ou des partenaires, prestataires externes (Cap Empli par exemple, prestataire PPS...), création de power-point spécifique...Peu d'outils autres cités (ex : pour les entreprises...) Des outils existent lorsqu'il y a une reconnaissance, quid quand il n'y a pas de reconnaissance ?</p>
<p>Comment je <u>m'appui</u> sur un <u>réseau extérieur</u> pour accompagner la personne</p>	<p>Quelles sont les ressources disponibles dans les autres départements ? le groupe semble pointé une hétérogénéité des moyens et des ressources au local. Méconnaissance encore existante sur le réseau existant.</p>
<p>Les points de vigilance</p> <p>En interne En externe</p>	<p>Vigilance sur les termes employés en direction des employeurs, des personnes... Veiller toujours au respect et à l'autorisation de la personne pour transmettre les informations Quelle traçabilité du parcours et des conclusions des différents intervenants ?</p>
<p>Les freins, les contraintes rencontrées</p> <p>En interne En externe</p>	<p>La personne n'est pas reconnue « administrativement » Un réseau disparate selon les départements Quelle connaissance des missions d'un centre de ressource ?</p>
<p>Les éléments facilitateurs</p> <p>En interne En externe</p>	<p>Travail sur les symptômes et les conséquences du handicap que plutôt connaître le nom de la pathologie Travail nécessaire de proximité entre le prescripteur/référent de parcours et soit l'OF et/ou l'employeur, importance des réunions « tripartites » Rester dans le factuel avec la personne et dans l'ordre de l'observable</p>
<p>Conclusion</p>	<p>Ouvrir aux entreprises les sessions de professionnalisation des acteurs Sensibiliser les médecins du travail Construire un guide/fiches/vademecum/bonnes pratiques pour les médecins du travail et les entreprises</p>